

## 14 Sports

## Ligue nationale de football professionnel (Linafp)

## Le SG Claude Adjena, le joueur Thierry Malcome Essoué et Stade Mandji sanctionnés

MM

Libreville/Gabon

DU rififi à la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), mise en place pour être neutre dans la prise de décisions. Pour avoir posé un acte blâmable dans l'exercice de ses fonctions, le secrétaire général (SG) de la Linafp, Claude Adjena, a été sanctionné par la commission de discipline de ladite structure. Avec lui, le joueur Thierry Malcome Essoué et le club

Stade Mandji.

Essoué, pour avoir signé avec Stade Mandji alors qu'il n'avait pas encore rompu la relation contractuelle avec Nguen'Asuku, club avec lequel il était lié par un contrat depuis le 30 décembre 2015, est frappé par l'article 71 du code disciplinaire. Conséquence : Essoué écope d'une « suspension de trois (3) mois fermes de toute compétition pour violation de la réglementation. Au cours de cette peine, Thierry Malcome Essoué a l'obligation de régulariser sa situation de joueur professionnel



Photo : Sylla

Le SG de la Linafp, Claude Adjena peut regretter sa générosité.

auprès de la Linafp en optant pour un seul club».

En déphasage avec l'article 58 du règlement du National-Foot 1 qui dispose que « la qualification d'un joueur résulte du respect de l'ensemble des règles l'autorisant à prendre part au championnat national de D1 » et qu'il revient au SG « d'apposer son visa de validation sur le dossier, après approbation par la commission de qualification », Claude Adjena, pour ne s'être pas conformé aux dispositions statutaires, purge une peine d'un mois

ferme de sa fonction et de toute activité liée au football et d'une amende d'un million de francs cfa. Enfin, Stade Mandji, coupable de violation de l'article 34 du règlement du National-Foot 1, n'a pas échappé à la fermeté de la commission de discipline. Conformément à l'article 70 du code disciplinaire, « la commission de discipline prononce à l'encontre du club Stade Mandji la perte par pénalité du match 90 (ndlr : Stade Mandji/POG FC, 2-0) au cours duquel le joueur incriminé a participé et d'une amende de 500 mille francs cfa ».

## Taekwondo/Fin de la deuxième édition de la Coupe de la défense par équipe

## Aviation légère des armées : un outsider en Or



Photo : Kennedy Ondo

Les trois premiers de la Coupe de la défense de taekwondo.



Photo : Kennedy Ondo

Instantané d'un combat entre Franck Mavoumbi (bleu) et Judicaël Obyang (rouge).



Photo : Kennedy Ondo

Axel Ursel Okoumba remettant le trophée au capitaine de l'Armée légère des armées.

F-K-OM

Libreville/Gabon

CONSIDÉRÉE comme un outsider, l'équipe de l'Aviation légère des armées (ALA) a créé la surprise lors de la 2e levée de la Coupe de la défense de taekwondo par équipe, disputée jeudi dernier au gymnase du Prytanée du camp Baraka. L'ALA a prouvé le contraire à ceux qui ne vendaient pas chère sa peau, en battant en finale, la redoutable équipe du Génie militaire (G.M) par 49-38, au terme d'une finale très engagée et à rebondissement. Mais la victoire de l'ALA n'a

pas été une sinécure, car du côté du G.M, il y avait le technicien et "dévoreur" Franck Mavoungou, capitaine de son équipe, athlète au-dessus de la mêlée des soixante-cinq autres taekwondoïstes issus des dix clubs en compétition.

Après avoir eu raison de la G.R en demi-finale (46-36) dans un combat âprement disputé, tout portait à croire que le G.M filait vers la voie royale. Mais il fallait d'abord battre les cinq hommes du coach Obiang Mvé, grand victorieux en quart de finale du tenant du titre, l'Armée de l'air et tombé du RCAS en demi-finale (59-40).

L'ALA va surfer sur ses deux victoires pour affronter en

finale le G.M, avec beaucoup de confiance. Dès le premier round destiné aux combats individuels d'une minute par combattant, elle va donner le ton, grâce à Jouannick Ngounda dit Nguouandeur, élément-phare des précédentes victoires de son équipe. Malgré la bonne prestation de Franck Mavoungou, le Génie militaire pliera l'échine au premier round (8-10).

Un score pas vraiment inquiétant pour le G.M, qui remportera le deuxième round au forceps (9-8), première partie des combats aléatoires où, le coach Obiang Mvé a opéré des bons choix.

Le retour du G.M n'a pas effrayé les soldats de l'ALA,

qui croyaient fermement à la victoire. Les deux équipes étant déjà à égalité, la troisième manche a été sans merci. Les deux équipes ont rendu coup pour coup, avec des duels entre combattants du même niveau et, parfois, de la même catégorie.

LES DUELS. Du côté de l'ALA, le capitaine Judicaël Obyang voulait en découdre avec son homologue Mavoungou, doté d'un self-control hors du commun. Les échanges entre les deux hommes ont logiquement tourné à l'avantage de Franck Mavoungou, meilleur combattant du tournoi.

Autre duel qui a tenu le public en haleine, celui du néo-pensionnaire de l'ALA, Jouannick Ngounda opposé

à Billy Ntoutoume, l'un des maillons faibles de son équipe en finale. Chaque fois que Ntoutoume croisait Ngounda, il subissait les attaques de son adversaire. Ce qui permettra à l'ALA de remporter la manche décisive (28-18).

La prestation très moyenne de Billy Ntoutoume est de plus surprenante, d'autant plus qu'il était l'un des hommes forts des victoires antérieures de son équipe. Représentant la Fondation Seydou Kane, mécène de la compétition, Axel Ursel Okoumba a félicité les trois finalistes, qui ont tous reçu des trophées. Avant de rassurer les organisateurs de la coupe que la fondation qu'il représentait a décidé d'ac-

compagner ladite compétition chaque année.

Me Fulbert Ollomo Edzang, 6e dan WTF, président de Missile taekwondo, organisateur du tournoi, a également salué le bon comportement des athlètes, tout en appréciant la qualité des combats qui étaient d'un bon niveau. « Nous avons organisé cette compétition dans les normes internationales, et tout s'est bien passé, après plusieurs séances de répétitions avec les différents compétiteurs », s'est réjoui Me Ollomo Edzang.

Le podium

1ère: Aviation légère des armées; 2e Génie militaire; 3e Garde Républicaine

## Chronique sportive

## Coup de gueule !

TOUT travail mérite salaire. C'est ce que voulait faire comprendre, au cours de sa récente sortie sur une chaîne de télévision internationale, la capitaine des Panthéresses (version basket-ball), Géraldine Robert. Visiblement déçue du traitement que le pays leur impose, l'internationale gabonaise a exprimé son ras-le-bol. Au sujet de leurs primes des matches remportés lors du dernier tournoi de l'Afrobasket féminin. Qui, du 23 septembre au 4 octobre 2015, s'est joué à Yaoundé (Cameroun). Elue meilleure joueuse d'une compétition ayant regroupé douze pays dont le Gabon, qui s'était classé 12e, Géraldine Robert ne comprend pas pourquoi les prestations de ses coéquipières et elles ne sont pas respectées,

honorées. Alors qu'au sortir de leur compétition, les hommes sont immédiatement entrés en possession de leurs primes.

Les déclarations du président de la Fédération gabonaise de basket-ball (Fégabab), dans notre édition d'hier, laissent penser que le dossier financier de nos basketteuses avait été mis dans un tiroir. Avant d'être déposé maintenant. C'est dommage et regrettable. Parce que le Gabon, sauf s'il choisit la voie de la politique de la chaise vide, va toujours solliciter les services de ces jeunes joueuses.

Saper le moral de ces compatriotes, c'est mettre à mal l'instance dirigeante du basket-ball gabonais, qui peut manquer d'arguments au moment de rappeler en sélection ses interna-

tionales. Surtout les expatriées qui mènent aisément leur vie au sein de leurs clubs respectifs.

Certes, le Gabon traverse des moments difficiles économiquement. Mais ces difficultés n'empêchent pas le pays de fonctionner ou de payer chaque fin de mois les salaires des fonctionnaires, ceux du Budget notamment. Raison pour laquelle ces intouchables devraient avoir un minimum de considération pour les sportifs gabonais. Car les services rendus par ces derniers à notre pays sont nobles.

Grâce, par exemple, aux exploits sportifs de Géraldine Robert, qui aurait pu jouer pour une autre nation, et d'autres comme Pierre-Emerick Aubameyang, le Gabon, quasiment dans

les quatre coins de la planète, est maintenant bien connu. Que les fonctionnaires du Budget, maîtres dans le mépris des décisions souvent prises par les autorités appropriées, le sachent. Parce que le sportif, sous d'autres cieux, vaut mieux. Il est adulé.

« (...) Le ministre de tutelle a marqué son accord. Le dossier est suivi en ce moment par ses collaborateurs. Lesquels, il y a encore quelques jours, nous ont garanti que le dossier est en bonne voie et qu'il allait aboutir... », a révélé le patron du basket-ball national. Gageons que les basketteuses ne vont plus attendre longtemps, pour éviter un autre coup de gueule de la capitaine des Panthéresses.

Par MIKOLO-MIKOLO